



Le tiers-lieu des ZàPistes !

Vie associative et citoyenne – Coworking Solidaire

23 - 24





Introduction

En 2019, le Tiers-lieu de Bègles devient la Zone à Partager : un tiers-lieu associatif hybride, à la fois coworking solidaire, hébergeur d'associations et animateur de quartier. Notre raison d'être : animer **un espace d'activités partagé pour favoriser la mixité et la coopération !**

Nous encourageons les coworkers, associations locales et riverains à venir à la ZàP partager ce qu'ils ont de meilleur, pour une vie locale plus riche et solidaire !

Sommaire

L'histoire de la ZàP 4

Les activités de la ZàP 7

• Héberger des associations et des initiatives citoyennes 7

• Héberger un coworking solidaire 8

• Faciliter les coopérations et le lien entre les ZàPistes 9

• Rénover et équiper le lieu 12

Le lieu 13

Structuration interne 17

• Vers une gouvernance partagée 17

• Un facilitateur en appui global 18

• Modèle économique 19

• Réseau Partenarial 19



L'histoire de la Zone à Partager



2014-2016 : la Genèse

En 2014, la **Trésorerie de Bègles** ferme ses portes après 80 années de service et se délocalise à la Cité Administrative de Bordeaux.

Le **bâtiment historique** retourne dans les mains de son propriétaire : la Mairie de Bègles.

Que va devenir ce bâtiment, construit à la fin du XIX^{ème} siècle, qui a déjà hébergé la Mairie, un bureau de poste, et les impôts ?

La Coopérative d'Activité et d'Emploi **Co-Actions** recherche alors un espace temporaire en attendant l'ouverture de la Morue Noire, pour y développer un espace de **bureaux partagés** et de formation à destination de ses entrepreneurs coopérateurs sous forme de tiers-lieu. L'ancienne Trésorerie, à quelques pas du tram C, est le lieu idéal.

Noël Mamère, le maire de Bègles, accepte de mettre gracieusement la Trésorerie à disposition du projet de Co-Action. De nombreux béglais avaient manifesté leur mécontentement face à la fermeture d'un service public de proximité, et la **création d'un espace ouvert à tous** semblait une excellente suite à ce lieu. La Coopérative crée l'association Tiers-lieu de Bègles, et la nouvelle vie du bâtiment peut commencer.



2016-2019 : Les débuts du Tiers-lieu de Bègles

L'association Tiers-lieu de Bègles ouvre ses portes en avril 2016. C'est alors le **premier espace de coworking** de Bègles. Co-actions s'y installe avec ses membres, d'autres coworkers affluent, et le lieu commence à faire peau neuve.

Grâce au bouche à oreille, de plus en plus d'associations toquent à la porte pour trouver des **salles de réunion**, qui font défaut à Bègles. Le Tiers-lieu, grâce à son **fonctionnement très simple** et flexible, leur apporte une bouffée d'air. Deux acteurs majeurs de l'innovation sociale vont s'y succéder et marquer le lieu.

C'est d'abord **Supercoop**, qui dès le lancement du tiers-lieu déploie dans le rez de chaussée son prototype de **supermarché coopératif**, géré par les clients. Un projet inédit, qui alors n'a qu'un seul homologue dans toute la France.



Puis en 2018, lorsque Supercoop part, c'est à **Ludosens** d'investir l'espace et de mettre à l'honneur la **neurodiversité**, et d'en faire petit à petit une pierre angulaire de ce qu'allait devenir le tiers-lieu : **un espace partagé d'activités pour la mixité et la coopération à Bègles.**



2019 - aujourd'hui : Naissance de la Zone à Partager

En 2019, **Co-Actions quitte le tiers-lieu** pour s'installer dans d'autres locaux. Le départ de la structure fondatrice de l'association donne les coudées franches aux coworkers et associations restantes/présentes pour s'approprier le projet et le faire progresser : **La Zone à Partager va naître.**

C'est en octobre de la même année que ce nom lui est donné, pour refléter la nouvelle ambition du tiers-lieu de Bègles : **partager ce bâtiment historique** avec un maximum de Béglais !



La ZàP accorde une **plus grande place aux associations** adhérentes non-résidentes, en programmant des **temps d'échanges** sur différentes thématiques de l'ESS et des formations pour bénévoles.

Elle **s'ouvre aux habitants** en organisant des soirées festives, des chantiers participatifs et des rencontres avec les résidents du tiers-lieu.

En 2021, l'association demande à la Mairie une **convention pluriannuelle** pour pérenniser sa présence et pour investir dans une mise aux normes du bâtiment. Depuis, les discussions sont lancées pour permettre au projet de la ZàP de durer !



Les activités de la ZàP

Héberger des associations et des initiatives citoyennes



L'hébergement d'associations

En 2022, nous avons accueilli une **cinquantaine d'associations** qui ont pu bénéficier gratuitement de l'ensemble de nos salles en soirée et week-end, ainsi que du matériel partagé. **Leurs domaines d'activité sont très variés** : défense des droits, défense de l'environnement, développement culturel, solidarité inter-générationnelle, égalité H/F, accueil de demandeurs d'asile, transmission de savoirs... Leur **échelle d'intervention** va de l'association de quartier à des associations employeuses d'envergure nationale.

L'hébergement de "Cercles autonomes"

Depuis toujours, la ZàP permet à ses adhérents particuliers de lancer des **projets collectifs** sans avoir à créer d'association, et de bénéficier des ressources du tiers-lieu. Il suffit d'envoyer une description du projet et la liste des personnes référentes à la ZàP. **Ces cercles peuvent ensuite utiliser la ZàP** comme n'importe quelle association, que ce soit pour des réunions réservées aux membres d'un cercle ou des rencontres ouvertes à tous les adhérents de la ZàP.



Le saviez vous ?

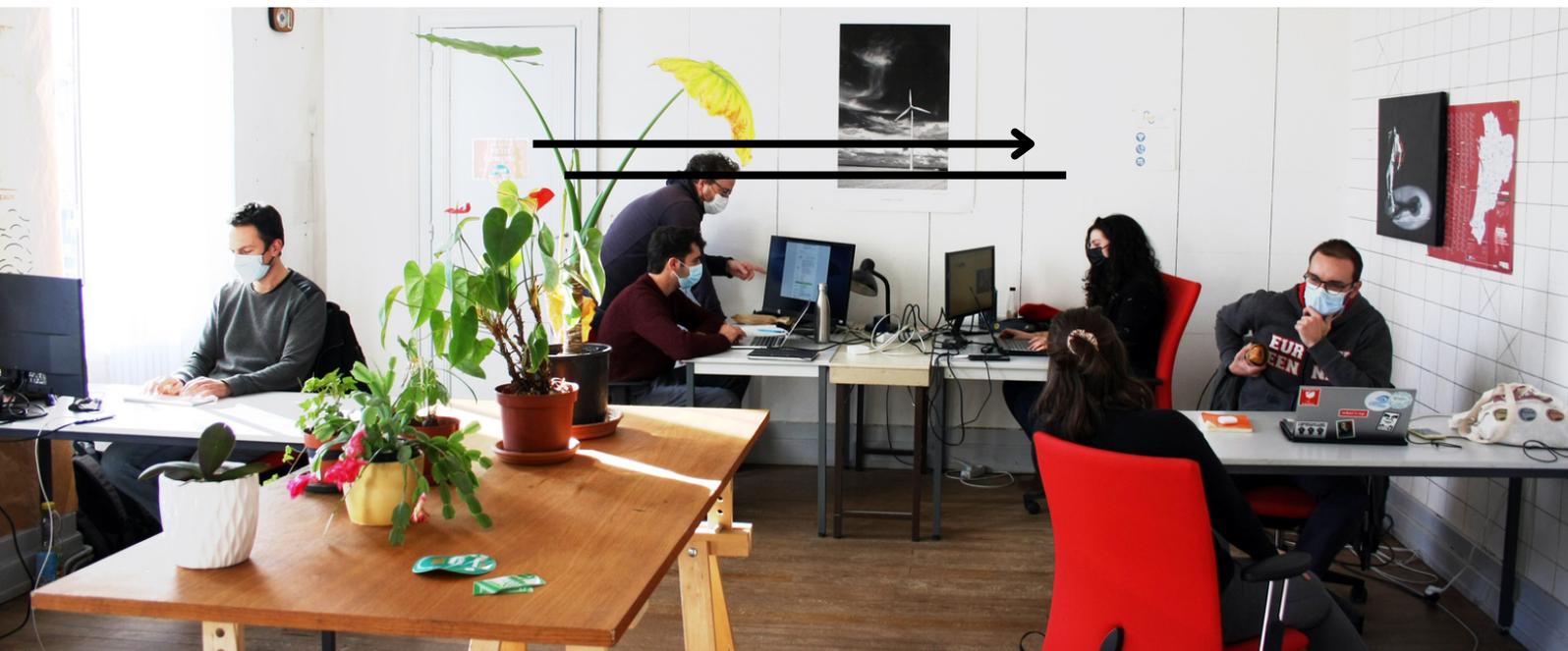
La liste des associations adhérentes et des cercles est disponible sur notre site internet : zoneapartager.org

Le coworking Solidaire



L'espace de coworking est dit "solidaire" pour deux raisons :

- **un tarif accessible** (145€/mois le temps plein, contre 260€ en moyenne à Bordeaux) et permet à des entrepreneurs ou associations aux budgets modestes de disposer d'un lieu de travail financièrement abordable. En contrepartie, les coworkers s'engagent à participer à l'**entretien du lieu**. Ils et elles doivent effectuer des services de ménage et/ou participer aux chantiers de rafraîchissement des locaux.
- Les **revenus** ainsi dégagés par le coworking solidaire permettent de financer les autres activités de la ZàP, et les coworkers sont invités à devenir bénévoles, en apportant un soutien humain supplémentaire au **projet associatif**.



En 2022, **12 associations de petite taille** (moins de 10 salariés) et une vingtaine d'**indépendants** ont pu bénéficier des tarifs solidaires du coworking.

En complément, la Zone à Partager met à disposition ses salles à des organismes de formation issus du secteur des tiers-lieux ou intervenant sur les thématiques chères à la ZàP : intelligence collective, coopération, facilitation...

Faciliter les coopérations et le lien entre les ZàPistes



Une programmation événementielle ouverte

Régulièrement, la ZàP organise dans l'Agora des **événements culturels gratuits**, mariant une forme artistique ou ludique avec un fond culturel engagé. Les contenus sont variés : projection de film suivi de débat, cercles de parole, concert, expo... et sont totalement **ouverts aux propositions** des ZàPistes. Le but : mettre en lumière les associations et créer des rencontres.

Deux formats ont été testés entre 2021 et 2022 : les ZappyHour festifs, et les Cafés des Assos conviviaux. En 2023, nous fusionnons les deux formats et lançons les **ZappyCulture** !



Les événements extérieurs avec la Mairie et l'archipel des tiers-lieux de Bègles

La ZàP **participe chaque année** aux événements organisés par la Mairie, où elle privilégie une approche **coopérative**. Ainsi, à la Fête de la Morue, nous partageons notre stand avec d'autres associations de la ZàP.

La ZàP **impulse également** des événements en partenariat avec d'autres associations, comme la journée **Refête le Monde**.



Les formations de bénévoles

Grâce aux financements du FDVA, les **compétences des coworkers** sont partagées aux **bénévoles d'associations** pour les accompagner dans leur montée en compétence en différents domaines : recherche de financements, communication, animation de la vie associative...



Les outils de communication partagés

La Zone à Partager s'est dotée d'une large palette d'outils de communication, qu'elle **met à disposition de son réseau** pour relayer les activités de ses membres. Ainsi, chaque ZàPiste – association ou riverain – peut demander à la ZàP de diffuser une information.



La ZàPette,
l'infolettre
mensuelle



La page et le
groupe
Facebook



Les fils WhatZàP
Events et
BénéLoves



Le compte
Instagram



L'annuaire
et le blog en
ligne



La vitrine et
l'affichage de
la ZàP



Les synergies du coworking

La **convivialité** du coworking, les animations proposées, les repas des coworkers chaque mois facilitent les coopérations économiques.

Lors d'une enquête réalisée entre 2022 et 2023, sur 11 répondants, 6 ont affirmé avoir **développé des partenariats** avec d'autres coworkers, et 4 ont bénéficié d'un surcroît très significatif d'activité, entre 15000€ et 70000€.

Ces synergies vont de la sous-traitance de projets au partage de clients, en passant par des réponses collectives à des appels à projet.



Parrainage Ludosens - coworking

Chaque année, les bénéficiaires de Ludosens - de jeunes adultes entre 18 et 30 ans, en situation de handicap ou se sentant appartenir à la neuroatypie - et les coworkers forment des **binômes de parrainage**. Le but pour les jeunes est de découvrir des métiers et de bénéficier d'un mentorat vers l'emploi. Pour les coworkers, côtoyer ces jeunes est l'occasion de changer de regard sur la neurodiversité et de s'enrichir humainement.

Le ménage partagé est également un moment d'activité collective particulièrement précieux. Ce rituel hebdomadaire les aide à reprendre un rythme et à accepter les règles du collectif, ce qui va être bénéfique quant à leur capacité à prolonger ce prendre soin pour eux-mêmes, à leur domicile.





Les chantiers de la ZàP

La Mairie et le tiers-lieu travaillent main dans la main à la **rénovation** et la mise aux normes du bâtiment, pour permettre aux Béglais et aux associations locales de faire de ce lieu historique un bien commun agréable et accessible à tous.



Équiper et mutualiser

La ZàP essaie d'équiper au mieux son bâtiment pour **répondre aux besoins mutualisés** de ses membres. L'Agora est pleinement équipée pour s'adapter à plusieurs types d'usages grâce à sa sonorisation, son vidéoprojecteur géant, ses cimaises, ses tables pliantes et sa buvette. Un barnum et du matériel de stand est également partagé aux associations pour leurs activités extérieures. Enfin, une imprimante est à disposition à prix coûtant.



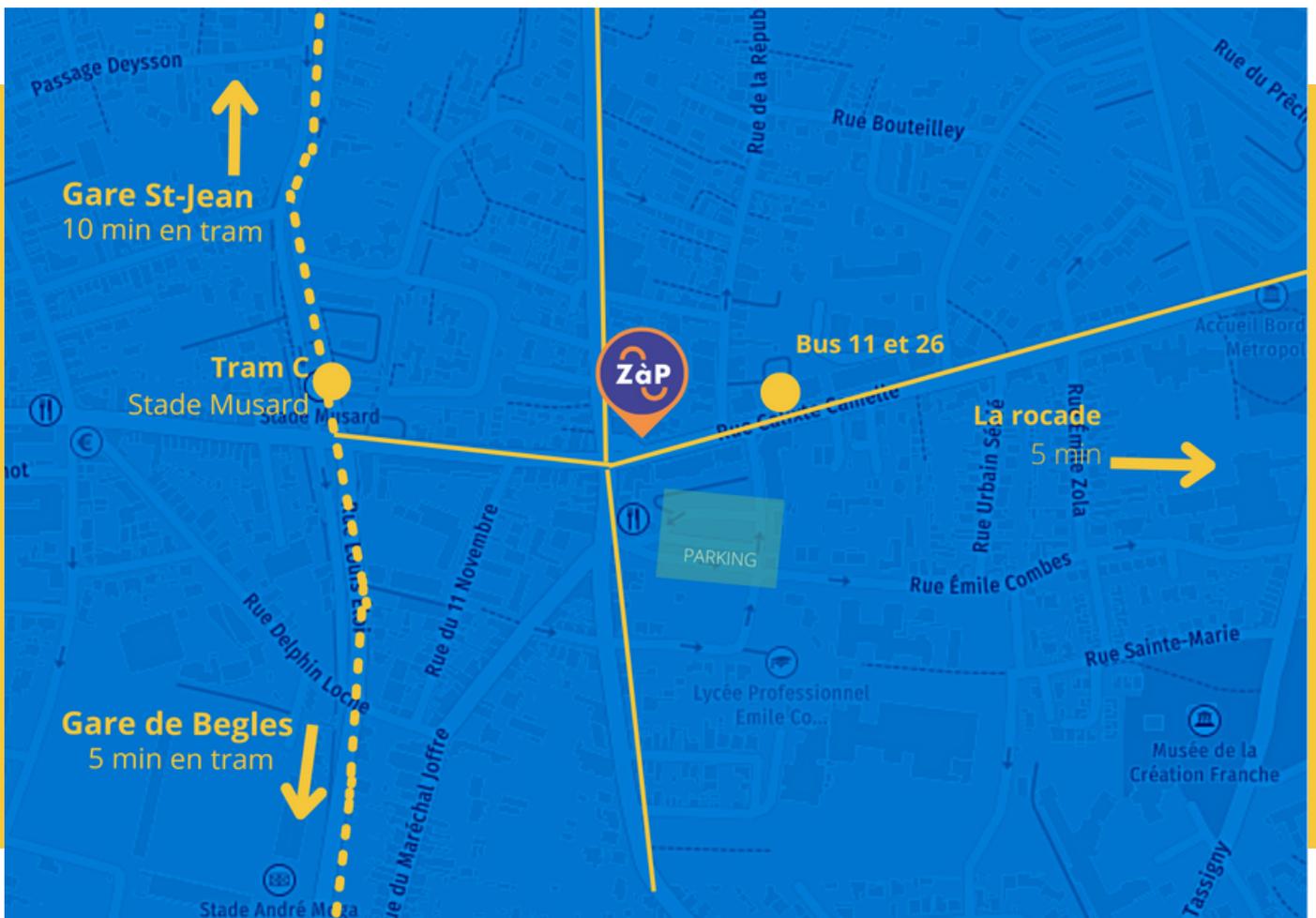
Aménager la place et les alentours

Au-delà de l'animation du bâtiment, la ZàP favorise une ville partagée et apaisée. L'association a **aménagé un espace végétalisé** sur la place, participe aux efforts de la Mairie pour sensibiliser les Béglais à la piétonisation de la place du 14 Juillet, et souhaite que ceux-ci s'investissent dans la concertation sur la prochaine phase d'Euratlantique, qui touchera la ville.

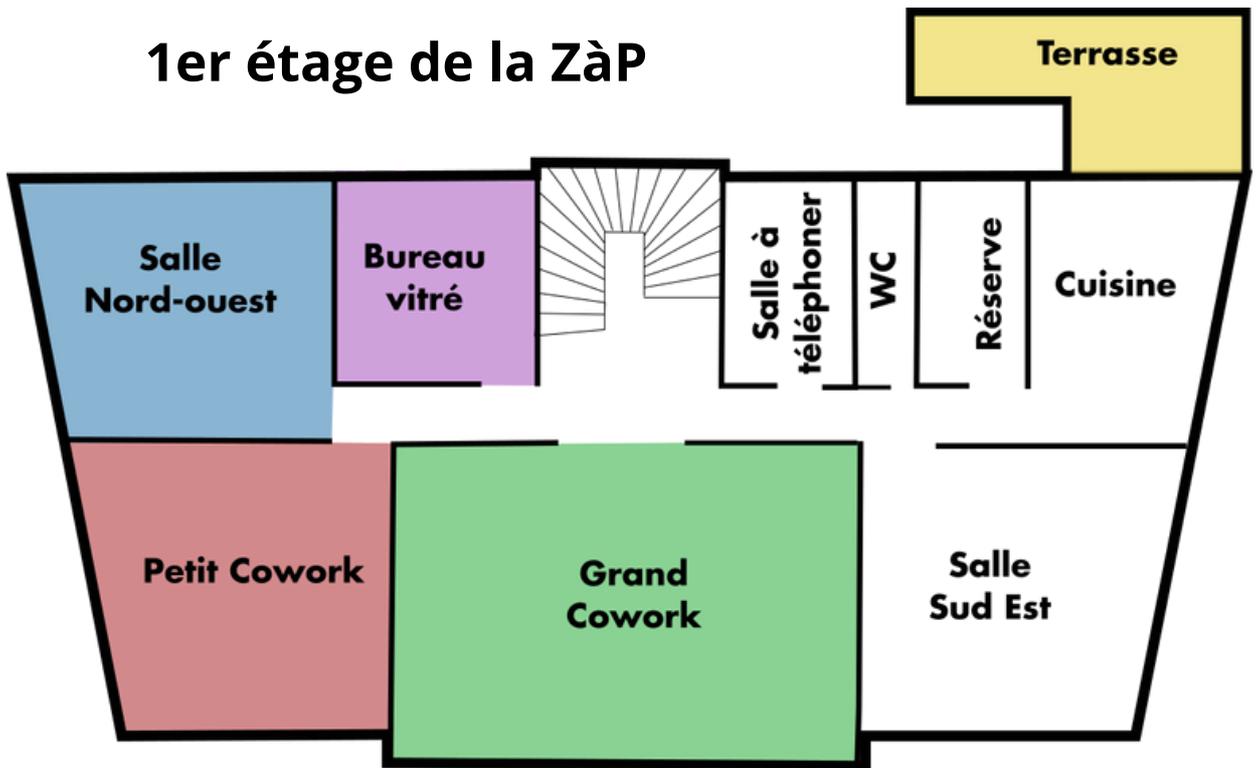
La Zone à Partager — le lieu

Une position géographique idéale

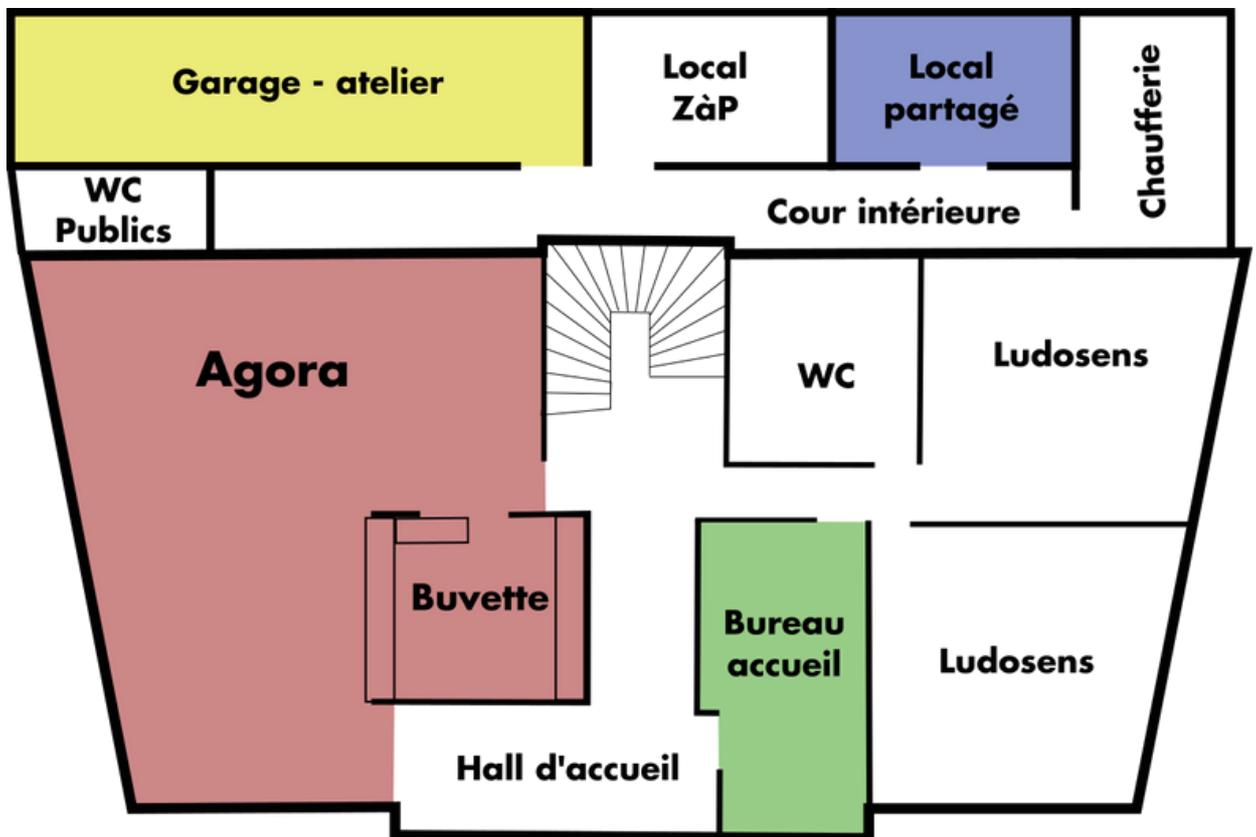
La Zone à Partager est idéalement située pour **bénéficier d'un rayonnement qui va bien au-delà de la commune**. Elle est reliée au cœur de la métropole grâce au tram C qui s'arrête à 50m du bâtiment, et la proximité des Gares Saint Jean et de Bègles la connecte à toute la Région Nouvelle Aquitaine.



1er étage de la ZàP



Rez de chaussée





L'Agora

Cette salle polyvalente permet d'accueillir jusqu'à 50 personnes, et grâce à ses équipements (vidéoprojecteur HD, cimaises et sonorisation) elle offre la possibilité d'y organiser formations, assemblées générales, débats, conférences, projections de films, expositions, et mini-concerts, le tout accompagné d'un espace de convivialité avec buvette, canapé et table basse.



L'espace de coworking

5 salles de bureaux sont mises à disposition d'une trentaine de coworkers, dont une dizaine bénéficient de postes fixes. Toutes ces salles de bureaux peuvent être transformées en salles de réunions, le soir et les week-ends pour accueillir des réunions des associations adhérentes.



Les salles de réunion

4 salles de réunions, pouvant accueillir de 3 à 10 personnes, sont en libre accès aux coworkers et réservables gratuitement par les associations adhérentes pour des usages non marchands.

La cuisine

Elle permet aux coworkers de réfrigérer et faire réchauffer leurs repas, de préparer thé, café ou tisane, et de se retrouver en petit comité autour d'une table toujours fréquentée.

La terrasse

Récemment réaménagée par les messagers du jardin (volontaires engagés sur les parcours permaculture) de l'association Ludosens, la terrasse offre un bel espace calme dans la prolongation de la cuisine, permettant d'y manger, travailler ou discuter au grand air.



Le garage-atelier

L'ancien garage, également aménagé par Ludosens en atelier de bricolage et de stockage de matériaux, est utilisé pour l'aménagement de la terrasse, les chantiers de l'Agora ou ceux de la végétalisation de la place.

Le local de stockage

Situé à côté du garage, un local de 10m² fermé à clé permet à nos associations adhérentes d'y stocker gratuitement leur matériel dans des armoires séparées et fermées.



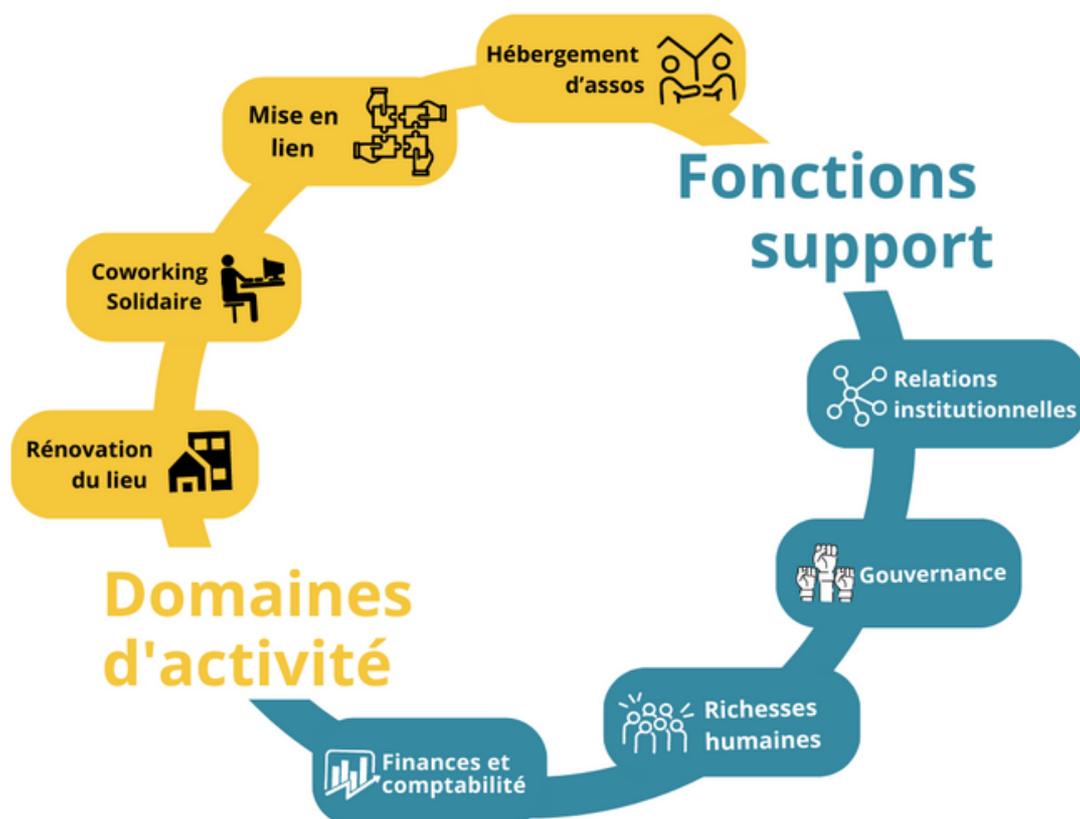
La structuration interne

Vers une gouvernance partagée

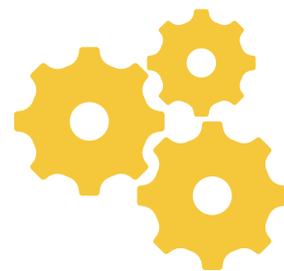
Notre gouvernance continue son travail d'amélioration. Nous avons expérimenté un modèle reposant sur différents "Cercles" thématiques (Animation, Communication, Chantiers, Labo et Pépètes), chaque cercle étant censé gérer son domaine de responsabilité de façon assez autonome.

Mais c'est finalement le CA et le salarié qui sont les plus mobilisés, informés et à même de faire avancer le projet de la ZàP. Se réunissant une fois par mois, et constituant des groupes de travail ad-hoc pour les sujets nécessitant un travail préparatoire à la prise de décision, c'est l'instance de décision principale de la ZàP.

Nous avons **structuré le projet associatif en différents pôles**, chacun de ses pôles étant attribué à un membre du CA qui partage le pilotage et le suivi des activités afférentes avec le salarié. Ainsi nous distinguons 4 "pôles d'activités stratégiques" et 4 "Pôles de fonction support" :



Un poste de facilitation en appui global



De plus en plus répandu dans les tiers-lieux, le **facilitateur** a pour rôle d'être en appui des administrateurs et des bénévoles sur l'ensemble des activités du lieu :

- **animer** la vie de la communauté, faire émerger et coordonner les projets, veiller au respect du règlement intérieur;
- concevoir et mettre en œuvre le plan de **communication**;
- prospecter et **accueillir** les usagers, gérer le secrétariat, assurer la veille professionnelle et le développement du réseau;
- participer à l'élaboration des **budgets** prévisionnels, élaborer les demandes de financements;
- assurer l'entretien collectif du lieu, gérer l'intendance et les stocks;
- gérer les abonnements, assurer le suivi comptable.

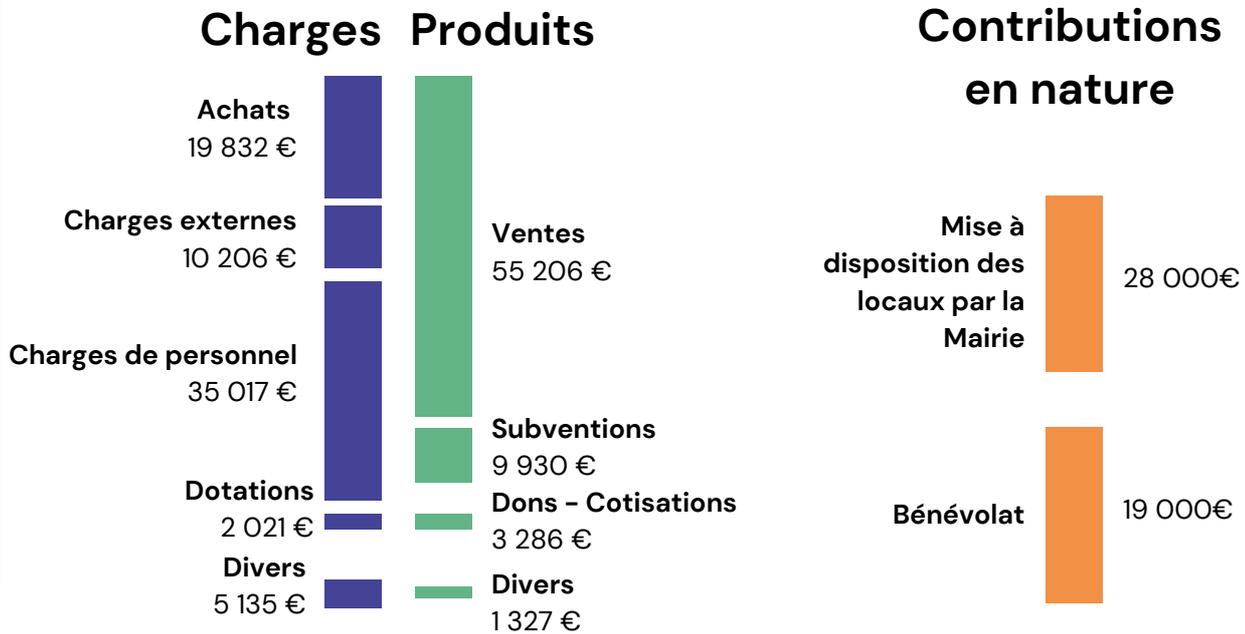


En 2022, afin de monter en compétence, le salarié a bénéficié de la formation certifiante "Piloter un tiers-lieu", animée par la Coopérative Tiers-lieux.



Cette même année, grâce à un partenariat avec Ludosens qui a mis à profit son agrément, la ZàP a accueilli son premier service civique à temps plein, en appui aux activités de création de lien et de coopérations.

Modèle économique : Bilan 2022



Réseau Partenarial





ZàP

La zone
à partager
de Bègles



Tiers-lieu de Bègles Zone à Partager

1 place du Quatorze Juillet
33130 Bègles

facilitation@zoneapartager.org

www.zoneapartager.org

